Appel d'offres

Services professionnels - Harcèlement et gestion informelle des conflits

Dans sa volonté d'assurer un environnement de travail sain, sécuritaire et exempt de toute forme de harcèlement psychologique et sexuel et afin de répondre à ses obligations légales, la Ville de Gatineau s'est dotée d'une politique et procédure en ce sens. Cette dernière implique un processus de médiation et d'enquête, lorsque jugée nécessaire, dans le règlement d'une plainte de harcèlement. La Ville désire ainsi retenir les services professionnels d'un maximum de cinq firmes ou ressources spécialisées en enquête et gestion informelle des conflits, sous forme de contrat-cadre à commandes, afin répondre aux divers besoins de son Service des ressources humaines.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat doivent se procurer les documents de soumission en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-877-336-7326 ou au 418-646-0177, ou en consultant le site Web www.seao.gouv.qc.ca en stipulant le **numéro de référence 20182241.** Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SEAO. Les documents seront disponibles sur le site SEAO **le mercredi 18 novembre 2026**.

Le contrat-cadre à commandes est prévu pour une durée de trois années avec la possibilité de prolonger pour une période additionnelle de deux années.

La présente demande est effectuée selon une procédure ouverte, conformément à la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* (LCOM). Les critères et les modalités d'évaluation des soumissions, ainsi que les règles applicables en cas d'égalité, sont prévus aux documents d'appel d'offres.

La présente demande pourrait être assujettie aux dispositions de la loi sur l'intégrité en matière de contrats publics. le soumissionnaire (firme ou regroupement de firmes) qui déposera une demande devra détenir l'autorisation de l'autorité des marchés publics pour pouvoir conclure un contrat ou une sous-traitance publique si le contrat comporte une dépense égale ou supérieure au montant déterminé par le gouvernement. à défaut de détenir ladite autorisation au moment du dépôt de la présente de soumission, cette dernière sera automatiquement rejetée.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

Les soumissions seront reçues jusqu'à **14 h**, **le mercredi 16 décembre 2026** au Service de l'approvisionnement responsable situé au 476, boulevard Saint-René Est, 2e étage, Gatineau (Québec) J8P 8A9, ou transmises par voie électronique exclusivement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) et ouvertes publiquement au même jour et à la même heure. Toutes soumissions reçues après cette date seront refusées.

Si vous déposez une soumission papier, cette dernière doit être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante :

Soumission 2025 SP 499
Services professionnels - Harcèlement et gestion informelle des conflits

La Ville de Gatineau n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni d'encourir aucune obligation ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

Cet appel d'offres est assujetti à :

☒ l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO);
☒ l'Accord de libre-échange canadien (ALEC);
☒ l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

Gatineau, ce jeudi 12 novembre 2026

